Employé technicien-vendeur en matériel de sport

RNCP42921 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	312
Formacode(s)	15447, 23635
Code(s) ROME	D1211
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	13/10/2031

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

4 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former et organiser l'évaluation et 2 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFPA ENTREPRISES	82409268800012	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800137	Former
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814201684	Former et organiser l'évaluation
SYNITIER	87791320200017	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'employé technicien-vendeur en matériel de sport apporte un service commercial et technique à des clients par la vente, la location, le conseil et la préparation ou la maintenance de matériels de sport ou de loisirs.

ACTIVITÉS VISÉES

Sur l’axe commercial, il :

- participe à l'organisation de l'espace de vente ou de location et à son maintien en état ;
- vérifie et participe à l'approvisionnement des rayons et du stock ;
- se tient informé de la communication du magasin et des marques sur les réseaux sociaux ;
- accueille, renseigne et conseille le client ;
- participe à la vente, au réemploi et au recyclage des matériels et accessoires proposés par le magasin ;
- participe à la location et règle, le cas échéant, les matériels et les accessoires proposés par le point de location ;
- participe à la bonne tenue de l'état du parc des matériels et des accessoires de location.

Sur l’axe technique, il :

- prépare les matériels neufs destinés à la vente ou à la location ;
- réceptionne les matériels usagés et détermine les opérations de maintenance ou de réparation à réaliser ;

• règle les matériels qui sont mis à la disposition du client ;
• entretient, répare et adapte les matériels provenant du parc de location ou ceux qui lui sont confiés par un client ;
• remet au client un matériel conforme à ses attentes.
Il est sous l'autorité d'un responsable en rayon ou sur le poste de travail en atelier qu'il maintient en ordre.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Participer à la location, la vente et le réemploi des matériels de sport et de plein air
• Participer à la tenue du point de vente, de location ou de service après-vente
• Participer à la vente, au réemploi et au recyclage des matériels de sport et de plein air
• Participer à la location des matériels de sport et de plein air
Réaliser l'entretien, la réparation de premier niveau et les réglages des cycles, des vélos à assistance électrique et des engins de déplacement personnel motorisés
• Prendre en charge et préparer les cycles, les vélos à assistance électrique et les engins de déplacement personnel motorisés
• Réaliser la maintenance de premier niveau des roues et du freinage des cycles, vélos à assistance électrique et engins de déplacement personnel motorisés
• Réaliser la maintenance de premier niveau de la direction, des suspensions et les réglages d'adaptation à la morphologie des cycles et des vélos à assistance électrique
• Réaliser la maintenance de premier niveau de la transmission des cycles et de l'assistance électrique au pédalage des vélos à assistance électrique
Certificats complémentaires de spécialisation (CCS)
Réaliser la préparation et la maintenance de premier niveau des matériels de glisse sur neige
• Préparer les matériels de sport de glisse sur neige
• Entretenir les matériels de sport de glisse sur neige

Blocs de compétences

RNCP42921BC01 — Participer à la location, la vente et le réemploi des matériels de sport et de plein air

LISTE DE COMPÉTENCES

Participer à la tenue du point de vente, de location ou de service après-vente
Participer à la vente, au réemploi et au recyclage des matériels de sport et de plein air
Participer à la location des matériels de sport et de plein air

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 01 h 30 min
En présence du jury, à partir des consignes et des documents qui lui sont remis, le candidat réalise :
des opérations de traitement des marchandises qu'il remet au jury ;
une vente, une location et le réglage de matériel de sport. Pour cette étape l'un des membres du jury joue le rôle de client.
Le candidat tout en réalisant les opérations de traitement des marchandises sera ponctuellement sollicité à la convenance du jury pour réaliser la location et la vente.
Questionnaire professionnel : 00 h 15 min
En présence du surveillant le candidat renseigne un questionnaire à choix multiple.
Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 01 h 45 min

RNCP42921BC02 — Réaliser l'entretien, la réparation de premier niveau et les réglages des cycles, des vélos à assistance électrique et des engins de déplacement personnel motorisés

LISTE DE COMPÉTENCES

Prendre en charge et préparer les cycles, les vélos à assistance électrique et les engins de déplacement personnel motorisés
Réaliser la maintenance de premier niveau des roues et du freinage des cycles, vélos à assistance électrique et engins de déplacement personnel motorisés
Réaliser la maintenance de premier niveau de la direction, des suspensions et les réglages d'adaptation à la morphologie des cycles et des vélos à assistance électrique
Réaliser la maintenance de premier niveau de la transmission des cycles et de l'assistance électrique au pédalage des vélos à assistance électrique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 01 h 00 min

En présence du jury, à partir des consignes et des fiches de travaux qui lui sont remises, le candidat réalise :

• la prise en charge, la maintenance de premier niveau et la mise à disposition d'un cycle ou d'un vélo à assistance électrique.

A la fin des opérations le candidat renseigne la fiche de travaux et rend compte par oral à un membre du jury des travaux qu'il a réalisés.

Questionnaire professionnel : 00 h 45 min

En présence d'un surveillant, le candidat renseigne un questionnaire à choix multiple.

Durée totale de l’épreuve pour le candidat : 01 h 45 min

RNCP42921BC03 — Réaliser la préparation et la maintenance de premier niveau des matériels de glisse sur neige (CCS)

LISTE DE COMPÉTENCES

Préparer les matériels de sport de glisse sur neige

Entretenir les matériels de sport de glisse sur neige

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 01 h 00 min

En présence du jury, à partir des consignes et des fiches de travaux qui lui sont remises, le candidat réalise :

• la préparation, l'entretien et la remise en état de matériel de glisse sur neige.

A la fin des opérations, le candidat renseigne la fiche de travaux et rend compte par oral à un membre du jury des travaux qu'il a réalisés.

Durée totale de l’épreuve pour le candidat : 01 h 00 min

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le secteur du commerce et de la distribution de matériel de sport et d'équipements de loisirs

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Vendeur en article de sport et de plein air

Vendeur-technicien cycle

Vendeur cycle

Loueur en article de sport et de plein air

Loueur cycle

Mécanicien cycle

Vendeur-technicien ski

Vendeur ski.

Skiman

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Code du sport art R322-27 à R322-38 Prévention des risques résultant de l’usage des équipements de protection individuelle pour la pratique sportive ou de loisirs

Pratique pour la location dans les commerces de matériel de ski NF ISO 13993

Ensemble ski/fixation/chaussure (SFC) pour skis alpins, montage, réglage et contrôle ISO 11088 : 2018

Décret du 29 mars 2016 fixant les obligations de montage et de réglage pour le vendeur de cycles

Loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d’orientation des mobilités pour le marquage obligatoire des vélos, la tenue de registre et l’obligation de déclaration de vente

Equipement obligatoire de signalisation de l’EDPM (équipement personnel de déplacement motorisé) et de protection de l’usager arrêté du 24/06/2020

Equipement de freinage obligatoire des EDPM arrêté du 21/07/2020

Equipement de signalisation sonore des EDPM arrêté du 22/07/2020

Obligation de reprise en magasin des articles de sport et de loisir usagés art L ;541-10-8 du code de l’environnement 17/01/2023

Décret no 2023-294 du 19 avril 2023 relatif à l'utilisation de pièces de rechange issues de l'économie circulaire pour la réparation et l'entretien d'outils de bricolage et de jardinage non motorisés, d'articles de sport et de loisir et

d'engins de déplacement personnel motorisés

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 2 sur 5.
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Conditions de travail contraignantes, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 794 €
Familles professionnelles (FAP)	R1X62 — Vendeurs en habillement et accessoires, articles de luxe, de sport, de loisirs et culturels · tension 2/5 (Faible) R3X80 — Maîtrise des magasins · tension 2/5 (Faible) R4X92 — Cadres du management des magasins · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	34 072
Jugés difficiles à recruter	29 %
Emplois saisonniers	42 %
Familles professionnelles (FAP)	R1X62 — Vendeurs en habillement et accessoires, articles de luxe, de sport, de loisirs et culturels R3X80 — Maîtrise des magasins R4X92 — Cadres du management des magasins

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre (Art. R 338-6 du Code de l’Éducation).

Financement en alternance (NPEC)

Cette certification ne figure pas au référentiel des niveaux de prise en charge (NPEC) en vigueur. En attendant que son niveau soit fixé, l'OPCO peut financer un contrat d'apprentissage sur la base d'une valeur d'amorçage (arrêté du 31 août 2022).

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	13/10/2031
Date de dernière délivrance possible	13/10/2032

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2024	98	0	78 %	—
2023	107	0	82 %	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP35992

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP35992

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42921/